—C'est étonnant ! comme ça se trouve ! " dit l'homme à la blouse.

Chose bizarre ! il ne paraissait pas beaucoup plus satisfait de la rencontre que ne l'était Roger, et celui-ci s'en aperçut.

" Alors, comme ça, reprit l'inconnu avec une hésitation de plus en plus marquée, vous venez de...

—De Saint-Germain, interrompit le lieutenant, et je m'en vais à...

—A Poissy, peut-être, se hâta de dire le camarade, devançant à son tour la réponse.

—Oui, de ce côté-là, à moins que je ne passe par Maisons...

—Alors nous ne pourrons pas faire route ensemble, je m'en vas sur Achères ; c'est dommage d être obligés de nous quitter, observa l'inconnu d'un ton qui démentait le regret si obligeamment exprimé.

—C'est singulier ! pensait Roger ; il a autant l'air envie de tirer de son côté que moi de me débarrasser de lui."

Et il ajouta tout haut :

"Il n'y a si bonne compagnie qu'on ne quitte...

—Disait le roi Dagobert à ses chiens, interrompit le colporteur vrai ou faux.

—Et quand ma sœur se sera reposée une heure ou deux, nous nous remettrons en route, car nous avons encore du chemin à faire.

—C'est vrai qu'elle doit être fatiguée, c'te jeunesse, dit l'inconnu en examinant Régine avec plus d'attention qu'il ne l'avait fait jusqu'alors.

—Oh ! c'est une brave fille, et pas bavarde avec ça ; elle est sourde-muette.

—Pas possible ! Ah ! la pauvre petite ! s'écria l'inconnu qui cette fois semblait sincère.

—Mon Dieu, oui ! mais ça ne l'empêche pas de savoir vendre, allez ! Elle fait l'article mieux que moi, dit Roger qui commençait à entrer dans son rôle.

—Ma foi ! camarade ! dit l'autre, je n'ai pas grand'chose à vous offrir ; pourtant si vous aviez envie de casser une croûte et de boire un verre de vin, j'ai là dans mon sac de quoi souper tous les trois sur le pouce."

Roger hésita un instant ; mais il crut lire dans les yeux de Régine qu'elle lui conseillait d accepter.

—Eh bien ! mon brave, ce n'est pas de refus, répondit-il en préparant l'escabeau pour la jeune fille et une botte de paille pour lui.

—A la bonne heure ! ça fait que nous pourrons causer un peu en mangeant, s'écria l'inconnu ; et je n'en serai pas fâché, car v'là trois jours que je suis tout seul et que j'avale ma langue..."

Puis, comme s'il craignait d'en avoir trop dit, il se jeta à genoux pour ouvrir son paquet et Roger crut remarquer qu'il avait rougi après avoir parlé de son isolement.

Pour un colporteur qui court les foires, c'était en effet assez extraordinaire.

" Il faut que je sache à quoi m'en tenir sur cet homme," pensa l'officier.

F. DU BOISGOBEY.

(*La suite au prochain numéro.*)

Les facilités offertes aux habitants des campagnes par les nombreuses lignes de chemins de fer et de bateaux à vapeur de visiter Montréal à bon marché, devront avoir pour résultat d'augmenter sensiblement les affaires. Dans le but de profiter de cet accroissement de commerce, MM. Narcisse Beaudry et frère, les Bijoutiers bien connus, dont le magasin est situé au coin des rues Notre-Dame et Saint-Vincent, viennent d'importer et de confectionner un choix extra de MONTRES en or et en argent, BIJOUX de toute description, qu'ils offrent, à cause de la dureté des temps, en détail au prix du gros. Spécialité de dorure et argenture ; ils fabriquent et réparent les ornements d'églises.

NARCISSE BEAUDRY, Bijoutier pratique. ÉDOUARD E. BEAUDRY, Horloger pratique.

Nouvelle pharmacie.—Tout le monde admire la jolie pharmacie que M. S. LACHANCE, si bien connu comme pharmacien de renom, vient d'ouvrir sur la rue Sainte-Catherine, près de la rue Jacques-Cartier, porte voisine de la banque d'Epargnes. Comme l'on peut s'en convaincre en visitant cette pharmacie, M. Lachance a déployé beaucoup de goût et d'habileté dans l'aménagement et dans l'achat de ses marchandises, et l'acheteur est certain de trouver à cet établissement tout ce dont il a besoin.

Nouvelle maison.—Maison nationale.—MM. MATHIEU & GAGNON viennent d'ouvrir, au No. 105, rue Notre-Dame, un magasin de marchandises sèches et de nouveautés que nous recommandons au public. On trouvera dans cette maison tout ce que l'acheteur peut désirer, la qualité des marchandises et le bon marché. Ces messieurs possèdent, quoique jeunes, beaucoup d'expérience des affaires. Leur assortiment de marchandises est des plus variés, et dénote chez eux beaucoup de goût et d'intelligence.

—Le monde élégant a constaté avec plaisir que M. Cédras, le chapelier bien connu, avait, pour répondre aux sollicitations de ses nombreux amis, ouvert un magasin au No. 628, rue Ste.-Catherine. Les chapeaux confectionnés par M. Cédras se sont acquis une réputation quasi-universelle pour l'élégance et la bonne qualité. Le public acheteur est certain qu'on ne lui vendra que des articles d'une qualité supérieure, car tous les chapeaux offerts en vente sortent de ses ateliers, No. 36, rue Lemoine.

Au Magasin Rouge, 581, *rue Sainte-Catherine.*—COMPÉTITION SANS PRÉCÉDENT DANS LE COMMERCE DE NOUVEAUTÉS.—Notre magasin n'est ouvert que depuis quelques mois, et des milliers d'acheteurs l'encombrent déjà tous les jours. C'est vraiment plus que nous osions espérer. Nous nous faisons toujours un devoir d'être véridiques et sans exagération dans l'annonce de nos marchandises, ne descendant jamais à ce système vulgaire et trompeur d'annonces prônant des marchandises qui n'ont aucune valeur appréciable. Nous savons, toutefois, que le public est trop intelligent pour s'en laisser imposer par ces réclames mensongères. Il nous suffira de dire que notre grande expérience dans l'achat des stocks nous donne une supériorité indéniable sur qui que ce soit pour l'achat et la vente de marchandises qui ne sont pas surpassées pour la nouveauté et le goût. Nous vendons nos Tweeds et nos Etoffes à Robes à une commission de 2½ pour cent seulement. Nous coupons nos Draps et Tweeds *gratis*, et donnons les Patrons de Robes et de Manteaux par-dessus le marché ! La haute réputation dont notre maison jouit déjà pour les marchandises de deuil n'a pas de précédent à Montréal. Nous recevons tous les jours des témoignages flatteurs quant à la qualité et à la beauté des Marchandises de deuil que nous vendons, comme toutes les Dames peuvent s'en convaincre en nous honorant d'une visite. L. J. PELLETIER & CIE., Propriétaires ; J. N. ARSENAULT, Gérant.

Maison A. Pilon & Cie.—Cette grande maison continuera à fondre le stock sans réserve d'ici à quelque temps à meilleur marché que jamais. Nous recevons tous les jours de nouvelles marchandises de printemps et d'été, ce qui permet de satisfaire toutes nos pratiques. Profitez de cette grande vente autorisée par le syndic nommé à la faillite de la maison A. PILON & Cie. La maison PILON profite de cette occasion pour remercier cordialement le public en général pour l'encouragement qu'elle a reçu depuis quelque temps. Réduction considérable des prix de nos marchandises. Il faut écouler à tout prix notre stock qui est encore au-delà de $60,000, pour faire face aux engagements que la maison PILON doit rencontrer d'ici à un mois. Nous vous invitons donc tous à profiter de cette grande vente, et en ce faisant, vous favoriserez M. A. PILON, qui a su, par son énergie, développer la partie Est de Montréal et faire du bien au public en général.

A. PILON & CIE.,
647 et 649, rue Ste-Catherine, Montréal.
Par ordre du syndic officiel, C. Beausoleil.

Il nous fait plaisir d'apprendre à nos aimables lectrices, que MADAME P. BENOIT vient d'ouvrir, au No. 824, rue Ste-Catherine (près de la rue St-Denis), un magasin de marchandises de modes et de fantaisie, où elle tiendra toujours en mains un assortiment des plus variés d'articles de goût et de toilette, tels que rubans, frillings, braids, collets et poignets pour dames, garnitures pour chapeaux, plumes, fleurs, etc., spécialité pour ouvrages en laine de Berlin. Madame Benoit se chargera, comme par le passé, de la confection des robes, chapeaux, manteaux, etc., dans lesquels elle a une grande expérience, et ses prix seront des plus réduits.

LE JEU DE DAMES

Adresser toutes les communications concernant le Jeu de Dames à M. J.-E. TOURANGEAU, bureau de *L'Opinion Publique*, Montréal.

PROBLÈME No. 165

Composé par M. P. D. Létourneau, North Brookfield, Mass.

NOIRS.

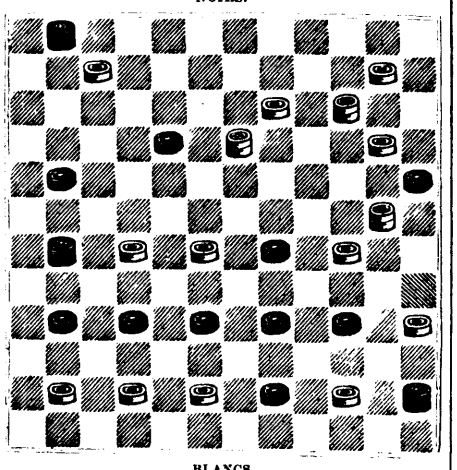

BLANCS

Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du Problème No. 163

Les Blancs jouent de		Les Noirs jouent de	
20	13	35	46
26	20	41	52
34	28	8	19
28	23	29	16
22	15	9	22
63	58	52	50
33	26	22	33
26	4 et gagnent.		

Solutions justes du Problème No. 163

Montréal :—N. Chartier, J. Boyte, P. Décareau, J.-L. Chartier, F. T., et J.-O. T.

Québec :—N. Langlois, J. Lemieux.

North Brookfield, Mass.—D. Pauzé.

AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscrétions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au RÉV. JOSEPH T. INMAN, *Station D, New-York.*

UN REMEDE POUR LA CONSOMPTION

Un vieux médecin, retiré de sa profession, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un simple remède végétal pour la guérison prompte et permanente de la Consomption, de la Bronchite, du Catarrhe, de l'Asthme et de toutes les maladies de la Gorge et des Poumons, lequel est aussi une remède positif et radical pour la faiblesse des Nerfs et pour tous les maux nerveux, après avoir eu la preuve de ses merveilleuses vertus curatives dans des milliers de cas, croit de son devoir de le faire connaître à l'humanité souffrante. Animé par ce motif et le désir d'alléger les souffrances humaines, j'enverrai *gratis* cette recette à tous ceux qui la désireront, avec des directions complètes pour la préparation et l'usage du remède, en français, allemand ou anglais. Cette recette sera envoyée par la malle en adressant avec un timbre de poste et nommant ce papier : W. W. SHERAR, 149 Powers' Block, Rochester, N.-Y.

On raconte en ce moment à Pittsburg (Pennsylvanie) une horrible histoire qui serait arrivée à Triump, petite localité située à quelques milles de Tidicate. Un homme y mourut il y a quelque temps. Après trois jours, on l'enterra. Quelques quarante-huit heures après l'inhumation, plusieurs personnes se rappelèrent qu'une sœur du défunt était une fois restée plongée dans le sommeil cataleptique semblable à la mort, et qui dura trois jours. Aussitôt le bruit se répandit que l'enterrement avait été prématuré, et que le prétendu mort était cataleptique. Cette croyance prit, on ne sait comment, une telle consistance, que l'on résolut de faire ouvrir la tombe.

Samedi matin, l'exhumation a eu lieu en présence des autorités. A l'ouverture de la bière, un spectacle affreux frappa la vue. Il y avait eu réellement inhumation précipitée.

Le cataleptique s'était éveillé dans la tombe et avait déchiré son suaire en lambeaux ; les planches du cercueil étaient disjointes, et surtout les effrayantes contractions des membres tordus, les crispations de la face, tout indiquait à n'en pas douter la suprême lutte du vivant contre les angoisses de son épouvantable agonie.

Deux amis de collége, qui se sont perdus de vue, se rencontrent sur le boulevard :

—Alors, tu es marié ?

—Oui ; et toi ?

—Moi aussi.

—Es-tu heureux ?

—Ah ! mon ami, ma femme est charmante, mais j'ai une belle-mère impossible.

—C'est incroyable ; tous mes amis, mariés, que je rencontre, se plaignent, comme toi, de leur belle-mère.

—Dame, cela prouve...

—Cela prouve que vous ne savez pas vous y prendre.

—Et toi, comment t'y prends-tu donc ?

—Moi !... j'ai épousé une orpheline !

LES ECHECS

MONTRÉAL, 22 mai 1879.

Adresser toutes les communications relatives à cette partie du journal, à M. O. TREMPE, No. 698, rue Saint-Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 159 : MM. G. Lalandry, New-York ; N. P., Sorel ; V. Gagnon, Z. Delaunais, Québec ; Tancrède Pellerin (âgé de 12 ans), J. Gauthier, H. Paradis, S. Lafrenaie, M. Toupin, Montréal ; A. C., Saint-Jean ; L. O. P., Sherbrooke.

Solution de l'énigme No. 3

MM. Z. Delaunais et J. Gauthier ont résolu cette énigme. Placez les huit Fous dans l'ordre suivant : (Blancs) F 4e T R, 6e C R, 8e F R et 3e R ; 1er D, 7e F D, 5e C D et 2e T D.

Une remarquable partie d'échecs

Le banquet organisé par le " Manhattan Chess Club " à l'académie de Musique de New-York, mercredi soir, le 16 avril dernier, offrait le somptueux aspect d'une partie d'échecs avec des pièces vivantes. Rien de semblable n'avait encore été vu en Amérique.

La première partie du programme fut un morceau de musique exécuté par la fanfare de la Marine des Etats-Unis, et un tableau montrant Méphistophèles jouant avec le Prince pour son âme. Pour la partie d'échecs qui fut jouée par M. le capitaine Mackenzie et M. Delmar, l'estrade avait été couverte de carrés alternes blancs et noirs, en flanelle de Canton ; tout l'échiquier mesurait trente-deux pieds carrés, et chaque case quatre pieds. Une bordure rouge était clouée autour de l'échiquier

Les Cavaliers portaient une armure brillante qui éblouissait la vue. Ils tenaient dans leurs mains de lourdes piques qui leur donnaient l'air de descendants d'Henri V.

Les Pions étaient représentés par seize jolies jeunes filles vêtues en amazones. Elles portaient des casques or et argent, avec boucliers et lances. Comme leurs camarades, elles portaient la couleur bleue ou rouge, suivant le côté de l'échiquier où elles avaient été placées. Leur grandeur était uniforme, et elles présentaient une intéressante barrière de défense quand elles étaient en ligne

Le costume de Charlemagne était l'habit des Rois. Une couronne d'or et une couronne d'argent était respectivement portée par chacun, et leurs robes brillantes étaient garnies de pierreries d'une grande valeur.

Les deux Reines portaient chacune un costume historique, et une couronne en diamants ornait leur front. Un petit page, richement costumé, accompagnait chacune d'elles.

MM. Mackenzie et Delmar occupaient des siéges de chaque côté de la plateforme élevée, ayant leur échiquier sur une table devant eux. Lorsqu'un mouvement était fait, le crieur l'annonçait, et les poursuivants conduisaient les pièces aux cases qu'elles devaient occuper. Le premier mouvement du capitaine Mackenzie fut : Pion 4e du Roi. Alors une élégante jeune fille se détacha de ses compagnes et s'avança gracieusement vers la case désignée par le crieur, et, lorsque M. Delmar annonça aussi le même mouvement que son antagoniste, les deux charmants Pions se trouvèrent face à face et se sourirent. Le quatrième mouvement de M. Delmar a été la capture d'un pion rouge. Les joues de l'aimable pion devinrent de suite écarlates, et il parut mortifié d'avoir été mis hors de combat si tôt.

Somme toute, cette partie d'échecs tout-à-fait originale a été admirée par un auditoire nombreux qui, au comble de l'enthousiasme, a fait aux deux jouteurs, à la fin de la partie, une véritable ovation.

PROBLÈME No. 161.

Composé par M. J. MURPHY, Québec.

Noirs.

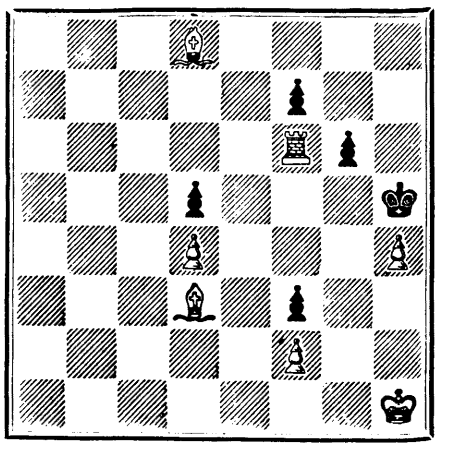

Blancs.

Les Blancs jouent et font échec et mat en 4 coups.

Solution du problème No. 159.

Blancs.	*Noirs.*
1 R 3e F	1 *Ad libitum.*
2 F fait échec et mat.	

74ème PARTIE

Partie d'échecs jouée par M. le capitaine Mackenzie et M. Delmar, à New-York, le 16 avril 1879, avec pièces vivantes.

Blancs. M. le Capt. MACKENZIE.	*Noirs.* M. DELMAR.
1 P 4e R	1 P 4e R
2 C 3e F R	2 C 3e F D
3 F 4e F D	3 F 4e F D
4 P 4e C D	4 F pr P
5 P 3e F D	5 F 4e T
6 P 4e D	6 P pr P
7 Roquent	7 P pr P F D
8 D 3e C D	8 D 3e F R
9 P 5e R	9 D 3e C R
10 C D pr P	10 C R 2e R
11 F 3e T D	11 Roquent
12 C D 5e D	12 C pr C
13 F pr C	13 P 3e D
14 P pr P	14 P pr P
15 T D 1er D	15 F 2e F
16 T R 1er R	16 C 1er D
17 T R 7e R	17 C 3e R
18 F pr C	18 F pr F
19 D pr P C D	19 F 3e C D
20 F pr P D	20 F 6e T R
21 C 5e R	21 F pr P F R, échec
22 R pr F	22 D 7e F D, échec
23 R 3e C	23 D pr T
24 T pr P F R	24 F 4e F R
25 T pr P C, échec	25 R 1er T
26 C 6e C R, échec	26 F pr C
27 T pr P T, échec	27 F pr T
28 F 5e R, échec	28 T 3e F
29 F pr T, échec	29 R 1er C
30 D 7e C, échec et mat.	

Décisions judiciaires concernant les journaux

1o. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

2o. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement ; autrement, l'éditeur peut continuer à lui adresser jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

3o. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

4o. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve *prima facie* d'intention de fraude.

Longpré & David

AVOCATS

No. 15, RUE SAINTE-THERÈSE

MONTREAL.

A.-B. LONGPRÉ. L.-O. DAVID.